

## UN CHAPITRE DE L'HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION LYONNAISE

---

# BENOIT PONCET

ET

SA PART DANS LES GRANDS TRAVAUX PUBLICS DE LYON

---

### III

#### LA RUE DE LA BOURSE

Les treize millions cinq cent mille francs payés par la ville à la société, ne représentaient que le prix des terrains cédés pour la rue Impériale. Or, le projet comprenait en même temps l'ouverture de la rue parallèle, dénommée rue de la Bourse, laissant entre deux l'espace nécessaire pour la construction du Palais du Commerce.

Le traité du 15 février 1854 portait que le terrain à céder à la ville par la société pour l'ouverture de la rue de la Bourse serait payé à raison de 1 000 francs par mètre carré.

Il doit paraître au premier abord fort étrange que le sol de la rue de la Bourse fût payé mille francs, tandis que le sol de la rue Impériale n'était payé que 415 francs en prévision, et 414 en réalité.

Mais les contractants avaient parfaitement vu que, dans une expropriation de ce genre, le sol de la rue secondaire vaut beaucoup plus que le sol de la voie principale, par la raison fort simple

<sup>1</sup> Voir la *Revue lyonnaise*, t. II, pp. 101 et 189.